

couleurs lozère

AVRIL-MAI-JUIN 2017 // N°40

La Lozère,
Naturellement!

Hummm

Respirez,
c'est le printemps !

DÉCOUVERTE



L'association
Pitchounets
en Aubrac

CULTURE



La légende de
Quézac renaît

ÉVÈNEMENT



La Lozère va pousser
le bouchon à Lyon

le magazine
du Département


lozère
LE DÉPARTEMENT



Les assises de la Randonnée p.10



édito

Sophie PANTEL
Présidente du Département

ACTUALITÉS.....P.3 ET P.9

DOSSIER.....P.4

Le budget primitif 2017

ÉCONOMIEP.8

Ogeu fait renaître la légende de Quézac

LOISIRSP.10

Randonnée et activités de pleine nature sont à l'honneur

RENCONTREP.14

Les Pitchounets en Aubrac

SPORTP.15

Via ferrata, prenez de la hauteur

ENVIRONNEMENT.....P.16

Zoom sur les déchets de l'assainissement

VIVRE EN LOZÈRE.....P.18

Démarche Savoir-faire de Lozère

HISTOIRE.....P.20

Les médecins lozériens au fil de l'histoire

POLITIQUE.....P.22

AGENDA.....P.23

En ce printemps qui s'installe, l'actualité lozérienne est plus animée que jamais. Et cela traduit le dynamisme et la vivacité d'un département que beaucoup nous envient. Premier marqueur de cet agenda, la Lozère à Lyon prévue en mai et dont l'organisation est en cours de finalisation. Cet événement collectif doit être une réelle opportunité de valoriser nos territoires, nos produits de qualité, nos savoir-faire. Le vote d'un budget est toujours un moment important et coïncide lui aussi avec l'arrivée tant attendue du printemps. Notre budget est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des services départementaux et des élus. Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts. La priorité de notre budget porte sur l'investissement, surtout au moment où les projets de construction émergent. Programmer des investissements, maîtriser les coûts de fonctionnement tout en maintenant une grande qualité de nos services au public, veiller au juste équilibre entre préservation de l'environnement et cadre de vie tout en accompagnant l'arrivée de nouveaux habitants, tels sont les axes de notre budget 2017 au service des projets et pour un développement harmonieux de notre département. Vous trouverez tout un dossier non exhaustif qui y est consacré dans ce tout nouveau numéro de Couleurs Lozère. Je vous souhaite un beau printemps à tous !

**NOUS AVONS
FAIT LE CHOIX
DE NE PAS
AUGMENTER LES
IMPÔTS**



Directeur de la publication : Sophie PANTEL / **Rédaction en chef et conception :** Etodie LEHNEBACH - Service communication du Département / **Tirage :** 30 000 exemplaires / **Périodicité :** Trimestrielle / **Dépôt légal :** à parution / **ISSN :** 1968-7125 / **Éditeur :** Département de la Lozère - 4, rue de la Rovère - 48000 Mende - Tél. : 04 66 49 66 66 - Courriel : communication@lozere.fr / **Imprimeur :** Chirripo / **Photos de couverture :** Renard : Renaud Dengreville / Médecine : Marius Robert, AD48 72 Fi 26114-1.

FOIRE DE LOZERE



La Foire de Lozère se tiendra à la grande halle d'Aumont-Aubrac, les 9, 10 et 11 juin 2017. Forts du succès de la première édition, avec plus de 100 exposants et près de 10 000 visiteurs, venus de Lozère, mais aussi d'Aveyron, du Gard, de la Haute-Loire, du Cantal ou encore de l'Hérault, les organisateurs (chambres consulaires, organisations patronales et le Conseil départemental) ont décidé d'enrichir l'offre en termes de secteurs d'activités représentés et ont développé le programme des animations en direction des visiteurs, petits et grands. Une nocturne aura lieu le samedi 10 juin jusqu'à 22 h.



Suivez l'actualité de la Foire sur [facebook.com/La-Foire-de-Lozère](https://www.facebook.com/La-Foire-de-Lozère)



Facilitez vous le Transport scolaire avec la Région et le Département

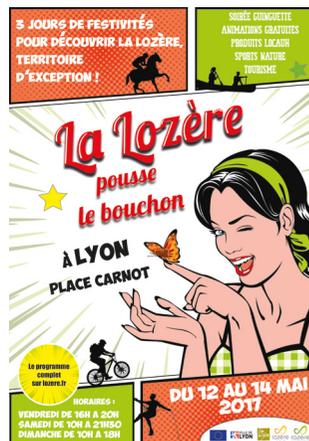
L'organisation des transports scolaires a subi de nombreuses mutations dues à la redistribution des compétences territoriales. Désormais, c'est la Région Occitanie qui assure

cette compétence en application de la loi NOTRe. Cependant, le Département de la Lozère est soucieux d'assurer la continuité du service et souhaite permettre un passage de relais efficace avec la Région. Il sera donc toujours en charge des transports scolaires pour 2017 avec le même souci de sécurité pour les enfants.

Cela ne change rien pour l'utilisateur.

Parents, si votre enfant doit emprunter les transports scolaires pour la première fois, pensez à vous signaler dès à présent auprès de votre mairie. Cela permettra au service des transports de se préparer au mieux ou de réorganiser si besoin les circuits.

Les inscriptions en ligne sont possibles dès le mois de juin sur <http://lozere.fr/jeunesse/transports-scolaires.html>



La Lozère à Lyon

Produits du terroir, dégustations, offres touristiques, animations musicales, jeux et découvertes, c'est toute la Lozère qui se déplace à Lyon du 12 au 14 mai sur la place Carnot. L'objectif de ce bel événement, à destination du grand public, est de valoriser tout à la fois les acteurs du tourisme, les activités de pleine nature, l'artisanat d'art, les producteurs lozériens, ... tous traduisent et participent à l'art de vivre en Lozère.

Des sports de pleine nature seront mis en lumière et une soirée guinguette est prévue le samedi soir.

Le programme complet est sur lozere.fr

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

Les troupeaux de bovins et d'ovins montent depuis les vallées sur les plateaux. Une pratique ancestrale devenue une grande fête populaire, vive et colorée.

> **Transhumance en Aubrac** - au Col de Bonnetcombe - www.aubrac-sud-lozere.com

/ DIMANCHE 28 MAI 2017

> **Hameau des Ayres** en Cévennes - juin / Col de Pentigrade

/ SAMEDI 10 JUIN

> **Mont-Lozère** avec marché paysan, randonnée, tonte de moutons, vannerie, extraction de miel et vide-grenier

/ DIMANCHE 25 JUIN



La caravane publicitaire et les coureurs cyclistes du Tour de France traverseront le nord Lozère au cours de l'étape du dimanche 16 juillet. Parmi les communes traversées : Nasbinals, Malbouzon, Aumont-Aubrac, Rimeize et St Alban sur Limagnole. De nombreuses animations s'organisent sur le territoire.

Budget 2017 : faire autant avec moins et sans augmentation d'impôt !

Le vote du budget, c'est l'acte majeur de la vie du Conseil départemental, la traduction dans les chiffres puis dans l'action, des choix qui fondent les politiques départementales...

L'année 2016 a posé les bases d'un renouvellement institutionnel inédit au point d'en faire, par de nombreux aspects, une année d'adaptation. Ces évolutions importantes se traduisent concrètement par une redistribution des compétences entre les acteurs (État, collectivités locales, syndicats mixtes, associations territoriales) et par une redéfinition de leur périmètre d'action.

En raison de la suppression de la clause générale de compétence, le Département n'a plus désormais la capacité juridique d'aider directement les entreprises. Pour autant, il reste un acteur majeur du développement territorial et économique à travers ses investissements propres et son soutien à l'investissement communal, garant de la cohésion sociale et des équilibres territoriaux.

En effet, à travers ses compétences renforcées en matière de solidarités humaines et territoriales, son rôle est de

créer les conditions favorables au développement, nécessaire, au maintien et à l'accueil de nouvelles populations par :
- des services à la personne
- des infrastructures.

Parallèlement, en tant qu'échelon de proximité capable de fédérer et de coordonner les structures et les acteurs, il accompagne les porteurs de projets associatifs (associations@lozere.fr) et les collectivités (collectivites@lozere.fr) en leur offrant une aide indispensable, notamment en matière d'ingénierie.

Enfin, il constitue un acteur décisif en matière d'attractivité, notamment grâce à une stratégie globale destinée à contribuer au rayonnement extérieur du territoire. Autant de compétences essentielles pour relever les défis qui s'imposent à notre territoire, en particulier celui de l'attractivité résidentielle, économique et touristique.



- PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS
- POURSUITE D'UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE
- UN MAINTIEN DE L'INVESTISSEMENT À L'IDENTIQUE (40,84M€)
- LE MAINTIEN DU SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES AINSI QU'À TOUS LES AUTRES ACTEURS LOCAUX
- DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES ASSUMÉES

5 questions



à Sophie Pantel, présidente du
Conseil départemental

Quelle est la ligne directrice de ce budget ?

Notre cap politique est clair, il traduit notre volonté de redistribution en faveur du développement économique, du progrès, de la justice sociale et de l'amélioration de la qualité de vie des lozériens tout en répondant aux deux enjeux du désenclavement et de la démographie.

Comment y parvenir dans un contexte difficile ?

Notre gestion doit être exemplaire et chaque euro dépensé utile en particulier pour l'avenir. Nous avons redéfini nos politiques publiques et structures économiques en conformité de la Loi Notre, réorganisé nos services. Mon objectif est de continuer à soutenir l'activité économique tout en assurant nos compétences liées aux solidarités humaines et territoriales. Le Département reste un acteur majeur du développement économique en créant les conditions du désenclavement, par exemple à travers le Très Haut Débit, les routes, mais aussi en travaillant sur l'attractivité... Cela passe donc par une maîtrise des dépenses de fonctionnement propre que le Département a entrepris en 2015 et dans les relations de partenariat qu'il a développées.

Pourtant les dépenses obligatoires augmentent !

Comme tous les autres Départements, notre collectivité subit un effet ciseau avec une forte augmentation des dépenses sociales : les allocations

individuelles de solidarités (AIS) pour les personnes âgées, handicapées et les personnes en situation d'exclusion ne sont pas compensées par la solidarité nationale et ce sont donc 13 M€ (sur 22M€) qui sont prélevés sur notre budget départemental, l'augmentation de la part patronale, des taux de cotisations vieillesse, etc... Nous devons aussi rattraper les retards, comme la question de l'accessibilité de nos bâtiments et faire face aux investissements d'avenir comme le Très haut débit. Se rajoute enfin la baisse de la DGF pour contribuer aux efforts de redressement des comptes publics, le transfert de la CVAE aux Régions et nous continuons d'être pénalisés par la réforme de la fiscalité de 2010 et les modifications des critères des DMO.

Comment maintenez-vous une section d'investissement à hauteur de 40,8 M€ avec des recettes en moins ?

Depuis 2015 nous avons fait d'énormes et douloureux efforts de réduction sur le fonctionnement général du Département mais nous sommes au bout de ce qui peut être fait sans atteintes importantes sur le niveau de services rendus aux lozériens. Nous contenons la masse salariale. Fin 2016 nous avons aussi bénéficié de deux aides exceptionnelles du Gouvernement qui nous permettent d'éviter encore cette année une augmentation de la fiscalité, tout en maîtrisant l'endettement : si tout l'emprunt est réalisé, l'endettement passera à 3.76 années quand la plupart des départements de même strate sont entre 7 et 10 ans. Avoir une section d'investissement forte est un vrai choix politique car l'investissement public et l'ingénierie génèrent de la commande publique, soutiennent les emplois privés.

Quels sont les chantiers phares de ce budget ?

Difficile d'être exhaustive. 2017 sera entre autres l'année de la mise en œuvre de la politique jeunesse, de la préparation d'une nouvelle génération de contrats territoriaux en faveur des communes et communautés de communes, du suivi des contrats de ruralité, du regroupement de toute l'ingénierie départementale dans un lieu unique, mais aussi de la poursuite de la mise en œuvre des Appels à projets Territoire à Energie Positive et Zéro Déchet Gaspillage, de la poursuite du dispositif en faveur de la démographie médicale, de la restructuration du réseau accueil, de la poursuite de la politique d'attractivité, des travaux pour le Très Haut Débit, de la poursuite du plan pluriannuel d'investissements dans les collèges et Agenda d'Accessibilité Programmée, du nouveau schéma départemental du tourisme, de la mise en œuvre des lois Adaptation de la Société au Vieillessement et enfance (effectivité de la Maison de l'Autonomie, de l'extension du dispositif « Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer », du maintien des investissements dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées et de l'accompagnement de ceux en difficulté, de la mise en œuvre de l'aide aux aidants, etc.), sans oublier l'extension des navettes touristiques dès cet été.



la suite p.6 

Les principaux dossiers de 2017



TRÈS HAUT DÉBIT :
début des travaux



SOCIAL :
Maison de l'autonomie, MAIA, investissements dans les EHPAD, paiement des Allocations individuelles de solidarité, protection maternelle et infantile, relais assistantes maternelles, démographie médicale...



JEUNESSE :
lancement des actions de la démarche jeunesse, mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmée dans les collèges...



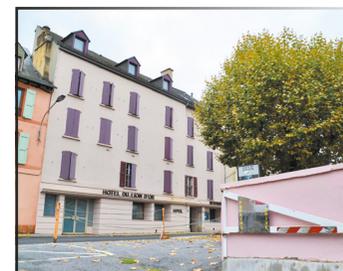
SOUTIEN AUX COMMUNES :
contrats territoriaux, Fonds de réserve pour les appels à projets, chemin de fer départemental, lac de Naussac, contrats de ruralité, ingénierie (dont assainissement et eau potable)....



TOURISME :
Stratégie touristique Lozère 2021 votée en mars, Pôles de pleine nature, grande itinérance



ROUTES ET MOBILITÉS:
rocade Mende, RD 906, navettes touristiques étendues ...



LION D'OR :
travaux et installation de bureaux pour les agents départementaux



ATTRACTIVITÉ :
réorganisation de la politique d'accueil, plan TV, organisation d'événements tels que "La Lozère pousse le Bouchon"



HABITAT / LOGEMENT :
OPAH, cautions HLM,
Habiter Mieux, lutte contre
la précarité énergétique...



**SOUTIEN AUX ACTIONS DES
SATELLITES ET PARTENAIRES
DU DEPARTEMENT :**
Ingénierie, SDIS, Lozère
Développement, Lozère
Tourisme, chambres
consulaires, organismes
agricoles ...



**SPORTS, CULTURE ET
PATRIMOINE :**
maintien des aides
départementales aux
associations, exposition
sur les femmes de
Lozère réalisée par

les Archives, soutien à l'artisanat et aux savoir-faire,
à l'École de Musique, aux Scènes Croisées, à Lozère
Logistique Scénique, aux bibliothèques via la BDP, etc

LE BUDGET PRIMITIF 2017

EN QUELQUES CHIFFRES

- Montant des dépenses réelles > 140,38 M€
- Capacité d'autofinancement > 14,5 M€ - cette épargne brute garantit la possibilité d'un bon investissement.
- Capacité de désendettement de 3,76 ans, bien inférieure à la moyenne des départements ruraux



SECTION FONCTIONNEMENT

99,54 M€ de dépenses dont :

- Personnes âgées > 13,043 M€
- Personnes handicapées > 13,5 M€
- Politique d'insertion > 7,2 M€
- Protection de l'enfance > 5,14 M€
- Transports > 6,8 M€
- Routes > 3,2 M€
- Aide aux associations et organismes > 7,7 M€



SECTION INVESTISSEMENT

40,84 M€ de dépenses dont :

- Routes départementales > 11 M€
- Bâtiments et collèges > 5 M€
- Téléphonie et numérique > 2,5 M€
- Aide aux investissements communaux > 14,6 M€
- Remboursement d'emprunt, etc.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de maintenir une section d'investissement conséquente d'un montant de 40,84M€ et permet également de soutenir l'économie de notre territoire (entreprises de travaux publics, artisans, commerçants, hôtellerie mais aussi aides importantes aux collectivités...).

«E qué s'apeleria Quézac»

Vingt-deux ans après avoir incarné la petite-fille de la célèbre publicité, Emilie Delaunay reprend du service



L'aventure a commencé en 1995 avec un clip tourné par Ridley Scott encore dans les mémoires et elle se poursuit d'une bien belle manière. Car le Groupe Ogeu-Quézac ne s'est pas contenté de racheter l'eau de Quézac, il a souhaité écrire une véritable histoire d'amour avec le territoire. Avant de lancer mi-mars son important plan media pour valoriser l'eau de Quézac, le groupe Ogeu a souhaité dès le départ associer les acteurs du territoire à cette communication. C'est ainsi qu'un rapprochement s'est

fait avec Lozère Tourisme et le Département pour travailler ensemble.

PLAN TV JUSQU'EN SEPTEMBRE

Jusqu'en septembre, le dispositif TV prendra ses aises sur Fr 2, Fr 3, Fr 5 et France Ô au travers d'un parrainage de séries TV et d'émissions de cuisine (Les escapades de Petitrenaud, les Carnets de Julie et les p'tits plats de Babette) et des petits spots-annonces qui renvoient les téléspectateurs vers le site internet où peut être visionné le nou-

veau spot tourné en Lozère fin février et accompagné du slogan du département «La Lozère naturellement». En parallèle de ce plan media, se déroulera une opération sur 1 million de packs d'eau de Quézac en juin, juillet, août et septembre sur lesquels apparaîtra aussi le nouveau slogan. Des packs diffusés sur le territoire national dans toutes les grandes, moyennes et petites surfaces, avec des actions de marketing qui renverront également sur le site internet.

UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE

Dans le nouveau clip d'1'20", réalisé par Emmanuel Grancher, Emilie Delaunay aujourd'hui âgée de 33 ans, partage cette fois-ci la vedette avec un petit garçon de quatre ans,

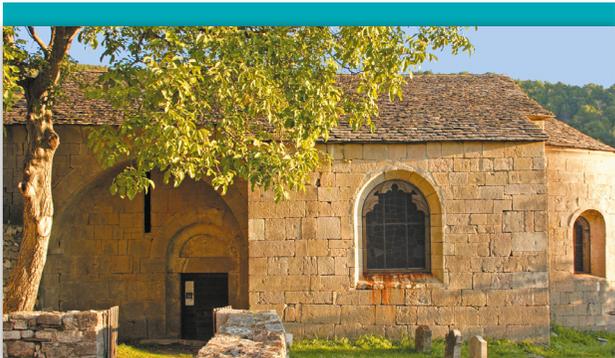
Louis, qui joue le rôle de son fils et à qui elle transmet l'héritage de la fameuse légende Quézac. L'équipe de tournage a bénéficié d'un temps exceptionnel qui a ravi le réalisateur, et promet des images sublimes de la Lozère notamment prises par un drone. Sophie PANTEL a « remercié Ogeu d'offrir au territoire l'opportunité de faire rayonner la Lozère autour de l'eau de Quézac ». Dans ce partenariat gagnant-gagnant, Lozère Tourisme s'est mobilisé avec bon nombre de prestataires touristiques dans la préparation de 7 séjours en Lozère qui vont être à gagner sur le site internet de Quézac. Une très belle collaboration qui permettra au territoire, via les prestataires, d'avoir une très forte visibilité ! Une belle histoire qui continue ! ■



Point-presse à Mende en présence de Christophe LABES, directeur marketing d'Ogeu, de S.Pantel, Présidente du Département, d'E.Debenne, directeur de Lozère Tourisme, d'Emilie Delaunay qui a bien changé depuis le clip de 1995 et d'Emmanuel Grancher, le réalisateur du nouveau film.



Suivez l'actualité de Quézac sur <http://www.ogegroupe.com>



L'ÉGLISE DE ST FLOUR DU POMPIDOU FAIT PEAU NEUVE

L'église de Saint Flour du Pampidou vient d'être rénovée. Cette église romane appartient au Département de la Lozère depuis 1960 et est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1956.

Les travaux co-financés par l'Etat, la Région et

le Département ont été réalisés entre 2014 et 2016.

Cette fin de chantier sera dignement célébrée le 20 juillet prochain avec une inauguration officielle, suivie d'un concert organisé par l'association «Les Amis de Saint-Flour du Pampidou»



Fête de la Musique

Pour la 2ème année consécutive, le Département ouvre ses portes en soirée le 21 juin pour accueillir un concert gratuit de l'Harmonie de Mende.

À écouter sans modération.



VICTOIRE

En s'imposant en mars dernier, 3 sets à 2 face à Conflans, le Mende Volley Lozère a arraché le Trophée de la Coupe de France fédérale. Bravo aux joueurs, aux coaches ainsi qu'aux supporters !



Remise des prix du Concours scolaire le 23 juin !

En décembre dernier, de nombreux jeunes ont participé au jeu-concours organisé par le Conseil départemental intitulé « La Lozère & Moi » dans le prolongement du lancement du nouveau slogan de la Lozère. Voici la liste des primés : Pour la catégorie Création graphique : l'Ecole Del Castillo à Mende, l'Ecole de Chabrits et l'Ecole publique de Fournels et pour la catégorie Création audio : l'Ecole de Laubert. Une cérémonie de remise de prix est prévue le 23 juin prochain. Leurs œuvres seront ensuite exposées à l'Hôtel du Département dans le hall d'accueil.

SPORT

LE TRÈFLE LOZÉRIEN AMV SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !

En 2017, la course se déroulera les 2, 3 et 4 juin au départ de Mende. Tous les ans, le Trèfle Lozérien, soutenu par le Conseil départemental, accueille les meilleurs pilotes mondiaux. 550 pilotes au départ, un parcours de 600 km à travers la Lozère, une épreuve inscrite dans une démarche de développement durable. Cette année encore, les 300 places mises à disposition sur internet ont été attribuées en 4 minutes.



14,5 M€, C'EST LE MONTANT CONSACRÉ EN 2016 PAR LE DÉPARTEMENT POUR AMÉLIORER LES ROUTES. UNE PARTIE DE CET INVESTISSEMENT EST ATTRIBUÉE AU RENOUVELLEMENT DES PANNEAUX DES ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Les Activités de pleine nature ont le vent en poupe

Du 23 au 27 mai, Mende devient la capitale des activités de pleine nature en accueillant deux événements d'envergure : les Assises nationales de la Randonnée et des APN et un premier festival des Randonnées

Terre de grands espaces et de paysages d'exception, notre département est une terre propice pour la randonnée pédestre, équestre, VTT mais aussi pour l'escalade, le canoë, le parapente, le canyoning, la via ferrata... La récente reconnaissance de 2 pôles de pleine nature sur notre territoire confirme ce constat. La valorisation de ces potentiels est un enjeu quotidien pour le Département car cela constitue la base d'une activité économique essentielle à la vie de ce territoire rural. L'offre d'activités de pleine nature est aujourd'hui soumise à des évolutions sociétales, conjoncturelles et climatiques qu'il est nécessaire

de prendre en compte. En cela, les 7èmes assises nationales organisées à Mende seront une excellente occasion d'étudier et d'échanger sur les expériences et réflexions concernant l'évolution des sites de pratique, de trouver comment répondre aux attentes des pratiquants tout en intégrant les contraintes réglementaires ou naturelles qui peuvent exister. Bref, un rendez-vous réservé aux professionnels très attendu co-organisé par IDEAL Connaissances, le réseau RAPN, la Ville de Mende, Coeur de Lozère, le Conseil départemental de la Lozère, la Région Occitanie et le Commissariat du Massif Central, en partenariat avec la FFRandonnée, avec une séance plénière intitulée « *Quel avenir*

pour les sports de nature et les pratiques dans un monde en transition (numérique, énergétique, ...)? » et plusieurs ateliers thématiques consacrés à la mutation des stations de moyenne montagne, la relance des grandes itinérances, la numérisation des sentiers ou encore les partenariats à nouer entre services sports de nature et gestionnaires d'espaces naturels.

2 RENDEZ-VOUS MÊLÉS

Si ce moment d'échange sera bénéfique pour le développement des activités de pleine nature et l'attractivité de territoires tels que la Lozère, il n'était pas question pour autant d'exclure le grand public de cette belle fête. La municipalité



Le Département soutient l'itinérance et s'implique fortement dans le dossier des Pôles de Pleine nature (financement et ingénierie)

de Mende a donc fait le choix de coupler ces Assises à une autre manifestation qui serait, cette fois, ouverte à tous. C'est ainsi que le premier festival des Randonnées verra le jour du 25 au 28 mai. Le camp de base sera installé à l'Espace Événements Georges Frêche avec un salon de la randonnée en présence des stands d'équipementiers pour voyager bien équipé, d'un stand des partenaires du Conseil départemental et avec plus de 20 randonnées

programmées sur 4 jours : randonnées nature, gourmandes, et marche nordique. A cela s'ajouteront des conférences, des séances de dédicaces et la projection de films sur la montagne et la randonnée itinérante. ■



Suivez l'actualité des Assises de la Randonnée sur www.assises-randonnees.com

HORAIRES D'OUVERTURE

du 25 au 28 mai

Le village du Festival sera ouvert de 10h à 19h sans interruption.

Fermeture à 18h le dimanche.

/ Entrée gratuite pour le public.

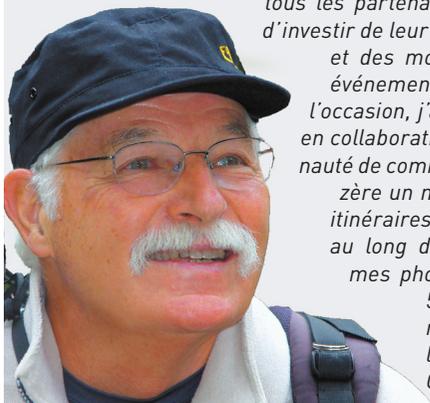


La parole

à **Michel Roche**, président de l'Association Rando pour tous en Lozère

« Depuis de longues années, je découvre et fais découvrir la Lozère, à travers la randonnée à pied. Voilà près de vingt ans que je suis convaincu que la beauté de nos paysages et les bienfaits de la rando sont autant d'atouts à valoriser à travers un festival grand public ; malheureusement, il y a quelques années, l'équipe de Saint-Jean du Gard nous a coupé l'herbe sous le pied. C'est donc une nouvelle chance pour le territoire et je remercie

tous les partenaires qui ont décidé d'investir de leur temps, de l'énergie et des moyens pour que cet événement voit le jour. Pour l'occasion, j'ai décidé de publier en collaboration avec la Communauté de communes Coeur de Lozère un nouveau guide de 22 itinéraires de randonnée. Tout au long de la manifestation, mes photos (au nombre de 56) seront également exposées dans le hall de l'Espace Georges Frêche ».



L'info en +

Après son édition Spécial Gastronomie, Lozère Tourisme sort spécialement pour l'occasion un nouveau Respire de 90 pages consacré à l'itinérance. Cette fois, le magazine s'attardera sur les itinérances de pleine nature, les chemins de grande et de petite randonnée, les GR de Pays, les randonnées équestres, le cyclotourisme, les traits, les 31 itinéraires routiers, les 12 circuits touristiques et enfin les itinéraires gourmands de plaisirsauthentiques.com.

Le magazine Respire «Itinéraire» sera officiellement dévoilé mi-mai lors de la Lozère à Lyon.



Les films à l'affiche / En soirée

JEUDI 25 MAI 21H30 Traversée hivernale du Vercors à Fat Bike

De Damien Ortero
› Durée 60 minutes

VENREDI 26 MAI 21H30 Across Antarctica

de S. et J. Gicquel
› Durée 50 minutes

SAMEDI 27 MAI À 21H 30 Traversée de l'Inde à vélo

› Durée de 52 minutes
En présence de Jérémie Bonamant

SAMEDI 27 MAI À 22H 30 Terminus Boréal

RETROUVEZ À CHAQUE NUMÉRO DE COULEURS LOZÈRE, LE DÉTAIL DES ACTIONS FINANCÉES PAR LE DÉPARTEMENT* DANS LE CADRE DES CONTRATS TERRITORIAUX...

AUBRAC LOT CAUSSE

• Communauté de communes Aubrac, Lot Causse et Pays de Chanac

- Rénovation des équipements sportifs
- Rénovation du pont de Ginestoux
- Mise aux normes de l'accessibilité du dojo, du gymnase et du stade de La Mothe
- Renouvellement du mobilier de la structure d'accueil multi-accueil
- Programme de voirie communale 2016-2017

• Commune de BANASSAC-CANILHAC

- Travaux de réfection de la canalisation AEP du hameau du Viala à Banassac
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux de Banassac
- Régularisation des captages - travaux à Canilhac
- Travaux de voirie sur différentes places du village

• Commune de LA CANOURGUE

- Amélioration du réseau AEP de Busses
- Protection des captages
- Renouvellement du réseau AEP de Montjézieu
- Etude du risque inondation dans le centre ville
- Mise en conformité et en accessibilité du stand de tir de Fontjulien
- Extension et réhabilitation de la structure d'escalade du centre OSCA



- Mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Mise en œuvre d'un plan de circulation
- Réfection des façades et des abords de l'église d'Auxillac
- Programme de voirie communale 2016-2017

• Commune des HERMAUX

- Régularisation des captages
- Aménagement de villages des Hermaux, du Villaret et de la Fabriguette
- Programme de voirie communale 2017

• Commune des SALCES

- Assainissement du village du Fromental (réseaux EU et EP)
- Construction d'une station d'épuration au village des Salces et du Fromental
- Enfouissement des réseaux secs au village de Fromental
- Aménagement de l'accessibilité de l'église

• Commune de ST SATURNIN

- Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement
- Protection des captages d'alimentation en eau - régularisation administrative
- Rénovation de l'ancienne école en salle communale

• Commune de TRÉLANS

- Régularisation des captages du Faou
- Mise aux normes de l'accessibilité de la mairie
- Aménagement d'un quai de déchargement
- Programme de voirie communale 2017

• Commune de LA TIEULE

- Extension - Mise aux normes de la mairie
- Mise aux normes de l'accessibilité de l'église de La Tieule
- Aménagement d'un logement dans la mairie

• Commune de LAVAL DU TARN

- Aménagement du village de Montredon
- Programme de voirie communale 2016-2017
- Création d'une mairie avec salle multifonctions



• Commune de ST GERMAIN DU TEIL

- Aménagement du village du Pouget
- Création d'une garderie périscolaire
- Création d'une maison des assistantes maternelles

• Commune de ST PIERRE DE NOGARET

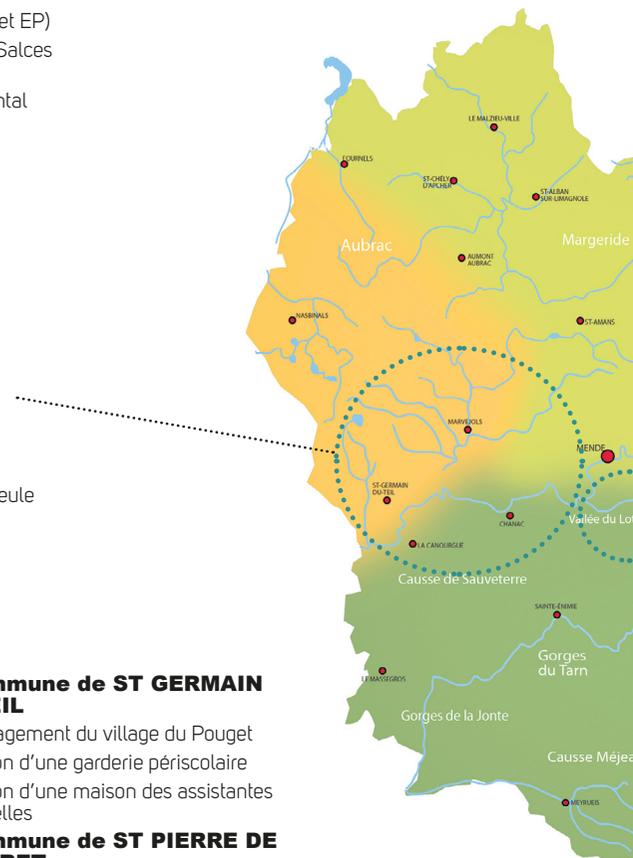
- Mise aux normes de l'accessibilité de la mairie
- Réfection de l'église du Besset et installation campanaire

• Syndicat Mixte du bassin du Lot amont et du bassin du Dourdou de Conques

- Travaux en rivières sur le Lot et ses affluents

• Syndicat Intercommunal Aubrac-Colagne

- Rénovation de la déchèterie de Saint Germain du Teil





VALDONNEZ

- **Communauté de communes du MONT-LOZERE**

- Restructuration du Pôle médical de Saint Etienne du Valdonnez

- **Commune de LANUEJOLS**

- Aménagement du village de Lanuéjols - Tranche 1

- Programme de voirie communale 2016-2017

- **Commune de ST BAUZILE**

- Installation d'un appareil de désinfection au réservoir d'eau potable du Falisson et déplacement du dispositif de désinfection des Fonts

- Acquisition de terrain comportant des ruines en vue de l'aménagement du village des Fonts

- Extension du multiple rural

- Rénovation de la toiture et de la classe maternelle du groupe scolaire de Rouffiac

- Travaux de voirie communale 2017

- **Commune de ST ETIENNE DU VALDONNEZ**

- Réhabilitation des stations d'épuration du Valdonnez et de La Fage

- Réhabilitation et régularisation des captages AEP

- Liaison réservoir Saint-Etienne-Ventalhac-Varazoux

- Raccordement du village de Varazoux au réseau de collecte des eaux usées

- Voirie communale 2016-2017

- **Commune de BALSIEGES**

- Programme de voirie communale 2016-2017

- Construction d'une nouvelle école publique



- **Commune de BRENOUX**

- Rénovation de la salle des fêtes

- Programme de voirie communale 2017

- **Syndicat mixte du bassin du Lot Amont et du Dourdou de Conques**

- Gestion de rivières

VILLEFORT

- **Communauté de communes du MONT-LOZERE**

- Construction d'un gymnase à Villefort

- Programme de réhabilitation des assainissements non collectifs

- Aménagement de l'étang de la Bastide

- Réalisation d'un village d'éco-gîtes à Pied de Borne

- Mise en conformité de la déchèterie de Villefort

- **Commune d'ALTIER**

- Réfection des réseaux AEP d'Altier et du Grand Altier

- Assainissement collectif d'Altier et du Grand Altier

- Programme de voirie communale 2016-2017

- **Commune de PIED DE BORNE**

- Protection des captages

- Réfection de la toiture de l'église de Planchamp

- **Commune de ST ANDRE CAPCEZE**

- Protection des captages

- Rénovation de l'école communale de Vielvic

- Programme de voirie communale 2016-2017

- **Commune de la BASTIDE PUYLAURENT**

- Restauration de l'église de Puylaurent

- Voirie communale 2016-2017

- **Commune de POURCHARESSES**

- Aménagement de la place de Chabannes

- Remise en état des dégâts de l'épisode cévenol de nov. 2016

- Programme de voirie 2016-2017

- **Commune de PREVENCHERES**

- Réhabilitation du pont de la Fare

- Réhabilitation de la toiture de la mairie

- Travaux de voirie 2016-2017

- **Commune de VILLEFORT**

- Aménagements de village

- > place du kiosque

- Programme de voirie 2016-2017

- **SIVOM de la Haute Allier**

- Réfection des captages du Thort



*cette liste n'est pas exhaustive



Pitchounets en Aubrac : Raconte-moi la Nature !

Avec trois petits livres sur les animaux, l'association Pitchounets en Aubrac initie la rencontre entre les enfants et la faune locale.

«

Pour photographier toute une famille de renards, il faut une acceptation de leur part qui est très émouvante. C'est un cadeau qu'ils me font. » Renaud Dengreville feuillette Renard sur l'Aubrac, le premier d'une série de trois livres franco-anglais pour les enfants. Habitat, chasse, alimentation, tous les secrets de nos amis à poils y sont dévoilés. L'aventure commence il y a trois ans lorsque Catherine Baldit-Dufays contacte notre photographe pour lui parler de son projet. « Elle est prof d'anglais à Paris, mais originaire de l'Aubrac. L'idée c'était de parler de la beauté et du respect de la vie. Alors on a créé l'association Pitchounets en Aubrac autour de ces livres ».

SE FAIRE ACCEPTER

Le premier, sur le renard, est publié en 2014 sur les propres deniers des 4 membres de l'association

(600 exemplaires ont déjà été écoulés). Suivront La Reine de l'Aubrac et Le Roi de la Forêt d'Aubrac, sur les vaches et les cerfs. « Tous les mammifères sont difficiles à photographier. Pour les trouver il faut savoir lire le terrain : herbes broutées, empreintes sur le sol... Ensuite, on ne part pas photographier un renard ou un cerf. Il faut être là toute l'année, les laisser nous voir, nous sentir. Alors seulement certains se laissent approcher à une distance raisonnable ». Clic ! Reste à habiller les clichés du texte de Catherine Baldit. « Avec mes images, je lui envoie des éléments

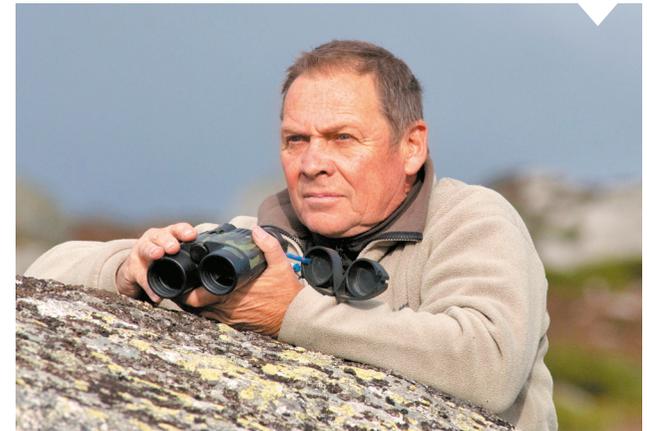


techniques qu'elle rend compréhensibles en langage d'enfant ». Les petits ouvrages sont ensuite vendus cinq euros dans les librairies, les boulangeries ; présentés dans les écoles. « Ce sont les grands-parents qui en achètent le plus pour leurs petits-enfants. On réfléchit à un bouquin qui dirait "dans le jardin de mon grand-père il y avait..." » Mais c'est d'abord un livre sur les fleurs qui devrait voir le jour prochainement. On y trouvera par exemple la

Muni d'un filet de camouflage, Renaud Dengreville doit patienter de longues heures sous l'un des deux affûts installés près de la tanière.

Drosera, l'une des trois plantes carnivores qui poussent dans les tourbières de l'Aubrac. ■

Renaud Dengreville est engagé sur plusieurs fronts pour la défense de la Nature. La boulangerie familiale, à Nasbinals, est un lieu de gourmandise autant que de lutte.



La Via Ferrata prenez de la hauteur !

Ponts de singes ou ponts népalais, tyroliennes, passerelles... la via ferrata est une activité accessible à tous entre randonnée pédestre et escalade



Cette activité de montagne est aussi accessible aux personnes de moins de 40 kg à condition qu'elles soient accompagnées.

Initiée par la Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Lozère et soutenue par le Département de la Lozère, un plan d'équipement de 6 vias ferratas a été mis en place pour le plus grand bonheur des amateurs de sensations fortes. Ces vias ont été réparties judicieusement sur l'ensemble du territoire à la Canourgue, Florac, Le Malzieu, Rousses, Mende et Villefort. Cette discipline permet de prendre de la hauteur et de découvrir des sites remarquables et

préservés, sans pour autant disposer d'aptitudes sportives particulières. Chaque implantation a fait l'objet d'une large concertation en CDESI afin de répondre aux attentes de sécurisation foncière, technique et de préservation des milieux naturels. Conçues pour être accessibles au plus grand nombre, chaque via ferrata propose un parcours facile et un parcours difficile.

CONSEILS PRATIQUES

Les vias ferratas sont libres d'accès. Chacun peut pratiquer selon

son niveau en choisissant son parcours. A noter que la via ferrata du Malzieu est, et c'est unique en France, accessible aux personnes souffrant de déficience visuelle. Un service de location de matériel peut vous être proposé à proximité du village.

Pour une première sortie, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel.

Avant de partir, pensez à vérifier la météo et sur place, respectez les consignes de sécurité et la réglementation. Enfin, pour la faune, évitez de crier et de faire du bruit. ■

Une plaquette pour bien choisir votre parcours

Une brochure éditée par le Département en français et en anglais est téléchargeable sur le site lozere.fr. Une plaquette d'information vient également d'être rééditée. Elle est disponible dans tous les offices de tourisme et auprès des nombreux spécialistes de sports de pleine nature.



STOP !! N'en jetez plus...

500 millions d'euros : c'est la somme investie dans les systèmes d'assainissement en Lozère depuis 30 ans. Pour réduire la facture, l'heure est venue d'adopter les bonnes pratiques.

Quotidiennement, nous utilisons de l'eau pour notre hygiène et pour l'entretien de notre habitat : ces eaux salies deviennent des eaux usées. Chargées en matières polluantes, elles ne peuvent pas être éliminées par la nature et doivent, avant de regagner la rivière, être acheminées vers une station de traitement des eaux usées où elles subissent une épuration : c'est ce qu'on appelle l'assainissement des eaux usées.

Les lingettes, comme les autres objets (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.) et les produits dangereux posent de multiples problèmes : obstruction des réseaux ; mise en panne des pompes, mauvaises odeurs, ... Ces déchets dégradent le milieu aquatique ! Autant d'éléments qui ont convaincus le Département de la Lozère et ses partenaires, que sont l'Ademe, le SDEE et les services d'assainissement, d'engager une campagne

de sensibilisation auprès du grand public afin de minimiser les dégâts.

En effet, lorsque les stations sont bloquées, les eaux usées non traitées sont déversées directement dans la rivière. Les conséquences sont aussi importantes pour l'assainissement collectif (maison raccordée à un service d'assainissement) que pour l'assainissement non collectif (maison en assainissement individuel). « Les collectivités et les particuliers ont mis en place 300 stations de traitement des eaux usées dans le département et des milliers de dispositifs non collectifs. Elles ont la capacité de traiter de manière permanente et optimale les eaux usées de plus de 200 000 habitants. Or, ces mauvais gestes réduisent nos efforts à néant, témoigne Bernard Palpacuer, président de la commission eaux, AEP, environnement. Il est donc impératif de respecter des gestes simples afin d'éviter le déversement de ces

LES OBJETS SOLIDES GÊNENT LE FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES.



© Rémy MASSEGLIA - Fotofie



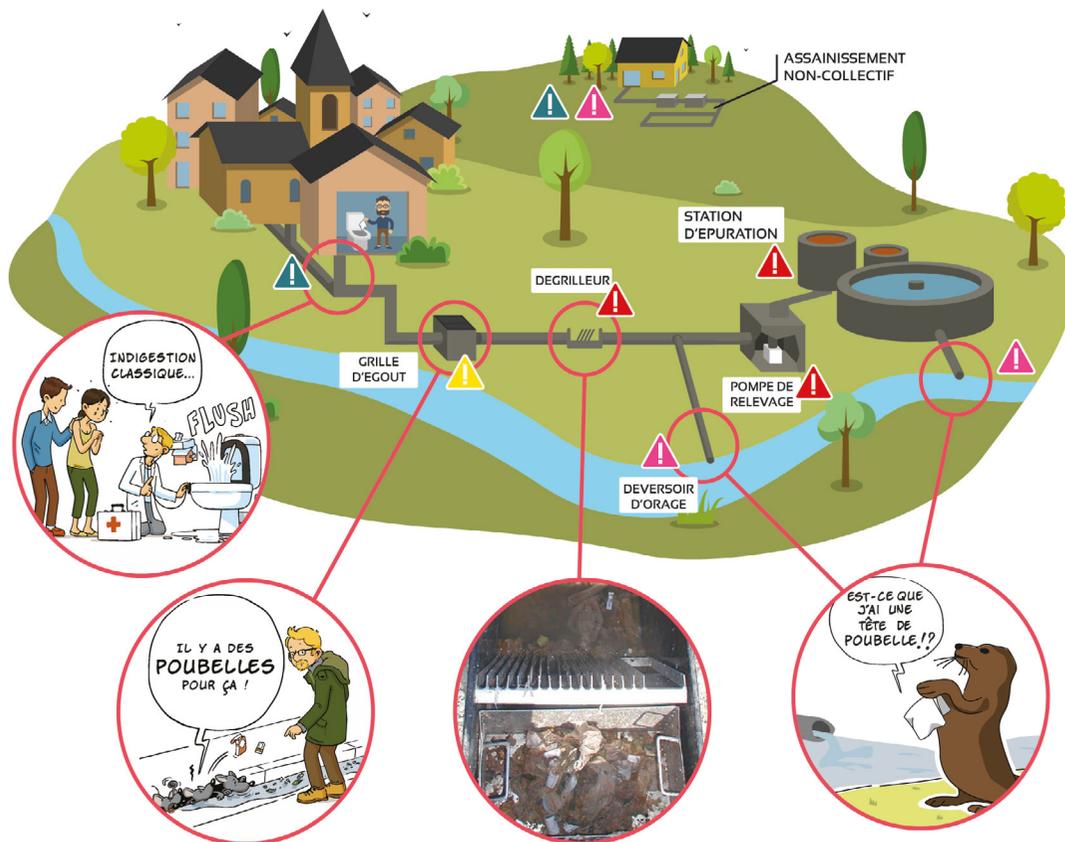
déchets dans les réseaux qui engendrent des dépenses exorbitantes se répercutant sur les factures de chacun mais également pour préserver vos propres installations domestiques qui peuvent aussi être endommagées. N'oublions pas que cette épuration nous permet de profiter de nos milieux aquatiques d'exception ».

EN CHIFFRES

233 LINGETTES / SECONDE utilisées en France !

Elles produisent **20** fois plus de déchets et coûtent **16** fois plus cher que le nettoyage classique.

Des toilettes à la rivière, comment ça marche ?



- Débordement des canalisations d'eaux usées directement dans votre habitation
- Coût important (intervention chez vous et dans les réseaux)
- Odeurs nauséabondes
- Engorgement du réseau par des déchets destinés à la poubelle

- Débordement des eaux usées et pluviales vers le milieu naturel
- Pollution des milieux aquatiques (interdiction de baignade, pêche...)
- Contribution au 7ème continent*
**(continent formé de déchets plastiques dans l'océan)*
- Danger pour le personnel d'exploitation
- Dégradation et gêne du fonctionnement de la station de traitement des eaux usées
- Coûts dus aux dysfonctionnements qui se répercutent sur la facture de l'abonné

AU QUOTIDIEN , ADOPTONS LES BONS GESTES !

	lingettes, tampons, préservatifs...	poubelle
	serviettes hygiéniques, couches jetables...	poubelle
	rouleaux vides et autres emballages...	emballages
	cotons tiges, cotons, mégots...	poubelle
	médicaments	pharmacie
	produits chimiques et toxiques, peintures, diluants, dissolvants...	déchèterie
	huiles de friture	déchèterie
	huiles de vidange	déchèterie

JE POSITIVE, J'ÉVITE LES DÉCHETS

À la place de ces lingettes jetables, il existe aussi des éponges, des serpillères, des lingettes réutilisables et lavables. Moins onéreuses, elles sont aussi efficaces et génèrent de fait moins de déchets.

En modifiant mes habitudes de consommation, j'agis, je réduis mes déchets !



Vers la valorisation des savoir-faire de Lozère...



Contact pour joindre
l'association De Lozère
POLEN
12 rue Albert Einstein
48000 MENDE
Tél. 04 66 45 33 05

Véritables acteurs du développement local, les professionnels lozériens des métiers de bouche doivent pouvoir communiquer sur la typicité de leur savoir-faire et valoriser un travail de transformation réalisé intégralement en Lozère.

Jusqu'alors les professionnels lozériens des métiers de bouche qui travaillent à partir de matières premières issues du département, comme les viandes, produits laitiers ou encore le miel, peuvent le faire savoir auprès du grand public en utilisant la marque collective « de Lozère ». Celle-ci, depuis sa création en 1998, garantit la traçabilité et l'origine du produit. Parce que les consommateurs ont aujourd'hui la volonté de donner du sens à leur achat, d'un point de vue social et environnemental, avec le lancement récent de la démarche « Savoir-faire de Lozère », l'association a choisi de mettre l'accent sur l'excellence du savoir-faire lozérien. Cette démarcation prend alors tout son sens et assure la valorisation des producteurs, artisans et

entrepreneurs du département qui privilégient une transformation 100 % lozérienne.

REVENDIQUER SES VALEURS ET PROMOUVOIR UN SAVOIR-FAIRE AUTHENTIQUE

Nombreux sont les transformateurs lozériens qui s'attachent à reproduire des méthodes traditionnelles, artisanales de transformation de leur produit, parfois même familiales reprises de génération en génération. Attribuée par l'association « de Lozère », cette marque de reconnaissance distingue les entreprises lozériennes qui ont acquis un savoir-faire artisanal, en ont fait une véritable valeur ajoutée et les encourage à poursuivre leur travail de qualité. Avec cette démarcation collective,

les professionnels disposent aujourd'hui d'un outil de promotion et peuvent ainsi le faire savoir auprès du grand public. L'association les aide à se rendre visible par l'affichage d'un logo commun à condition de respecter le cahier des charges inhérent à leur production (toutes les phases de transformation doivent impérativement être réalisées en Lozère). Ils bénéficient d'une promotion collective et intègrent un réseau d'acteurs qui partagent les mêmes valeurs et défendent ainsi la renommée des savoir-faire de Lozère. Pour les consommateurs, choisir un produit estampillé « Savoir-faire de Lozère », c'est faire confiance à une entreprise qui se développe dans la tradition lozérienne et cela contribue à l'économie locale.

PROMOUVOIR ET PÉRENNISER LES OUTILS DE TRANSFORMATION LOCAUX

La diversité des unités de transformation implantées en Lozère est un réel atout pour le département. Véritables acteurs du développement local, les professionnels lozériens des métiers de bouche doivent pouvoir communiquer sur la typicité de leur savoir-faire et valoriser un travail de transformation réalisé intégralement en Lozère.

“ IL EST INDISPENSABLE QUE LES PROFESSIONNELS LOZÉRIENS SE DÉMARQUENT ET SOIENT FIERS DE LEUR TRAVAIL. ”

Lancée officiellement au Salon de l'Agriculture à Paris en février dernier, avec les trois chambres consulaires et le Département de la Lozère à l'origine de cette initiative, la démarcation « Savoir-faire de Lozère » doit permettre de consolider voir même de développer les outils de transformation existants sur le territoire. « Face à une concurrence de plus en plus rude en matière de productions, il est indispensable que les professionnels lozériens se démarquent et soient fiers de leur travail.



Comment ? En valorisant les savoir-faire de Lozère, créateurs de valeur ajoutée sur un département classé en zone de montagne » déclare Robert Aigoin, président de l'association « de Lozère ».

Plus qu'une simple marque, c'est une façon d'assurer la continuité des savoir-faire lozériens et donc des acteurs qui en sont à l'origine. La prochaine étape, conduite par l'association « de Lozère » avec les chambres consulaires, consistera à encadrer la valorisation de l'artisanat lozérien avec les filières de la pierre et du bois. De nouvelles perspectives de valorisation pour nos filières lozériennes... ■



DÉCOUVERTE

DU CÔTÉ DES CENTRES-BOURGS DES SOURCES DU TARN...

Après le Malzieu et la Tour d'Apcher, le Département vient d'éditer un 3^{ème} ouvrage de la Collection « Patrimoines de Lozère »

Cerné par le mont Lozère, au nord, et par la montagne du Bougès, au sud, le territoire étudié s'étend sur 245 km² et regroupe les communes de Bédouès-Cocurès, Les Bondons et le Pont de Montvert-Sud Mont Lozère. Caractérisée par une grande diversité géologique et climatique, la zone est remarquable aussi bien d'un point de vue archéologique, architectural que historique : les migrations humaines et animales n'ont, en effet, eu de cesse de structurer ce territoire et de façonner son paysage. L'initiative de la démarche émane de la Commune de Cocurès qui, souhaitant prolonger son

action en faveur de la valorisation de son patrimoine, a fait appel aux compétences du Département. Le territoire étant très vaste, il a été décidé de réaliser deux volumes sur cet unique territoire ; le 1er est donc consacré aux 6 centres-bourgs des communes. Si cet ouvrage permet à tous de (re) découvrir le patrimoine, il fournit également des informations sur l'évolution de l'architecture, les pratiques et usages des bâtiments ou encore sur les savoir-faire locaux. L'ouvrage, tiré à 500 exemplaires, est disponible auprès des Archives départementales de la Lozère au prix de 18€.

LES CHANSONS DU MONT-LOZERE

640 PAGES et 1h20 de son MP3 à découvrir. Ce recueil de chansons du mont Lozère, co-édité par les associations Clair de Terre et CORDAE/ La Talvera, est le résultat d'une coécriture entre Claudette Castell et Nicole Coulomb. Toutes deux ont habité au hameau de L'Habitarelle d'Altier. Pendant 4 ans, elles firent de nombreuses et belles rencontres, récoltant, dans ces moments de joie mais aussi de retenue, un corpus important et représentatif d'un lieu et d'un temps. Leur ambition principale est de donner une image aussi fidèle que possible de la pratique chansonnière.



Les médecins lozériens au service de tous

Pendant des siècles, les médecins ont été souvent les seuls à apporter leurs secours pour lutter contre les maladies au prix de sacrifices qui ont fait honneur à leur profession.

Depuis le XIXe s, les transformations intervenues dans le domaine social comme dans le domaine scientifique ont fait de la santé un enjeu administratif et politique. Médecine préventive, hygiène, vaccination ont appréhendé les maladies et les handicaps de manière collective en suscitant l'installation d'une médecine sociale. Mais le rôle des médecins n'a pas disparu. Ils

demeurent indispensables et de nos jours leur absence se fait cruellement sentir dans les zones rurales. Leur histoire est mal connue. Elle est pétrie pourtant d'abnégation, de dévouement, de volonté qui décuplent leurs compétences. L'un d'entre eux, Marcel Barbot (1901-1969) a exploité les notes de ses collègues pour publier en 1952 un ouvrage qui rend hommage aux médecins, chirurgiens et apothicaires mendois.

QUI SONT-ILS ?

La plupart des médecins appartiennent à d'anciennes familles de notables, de marchands, de professeurs, de notaires. Le cabinet médical et la boîte à instruments se lèguent souvent de père en fils, et ce jusqu'aux années 1960-1970. Sous l'Ancien Régime, les futurs médecins reçoivent une instruction secondaire au Collège des Doctri- naires de Mende (actuellement parking du Mazel) ou chez les Jésuites du

Puy-en-Velay ou de Rodez. Ils entrent ensuite à l'Université ; pour les meilleurs, il s'agit de la Faculté de Montpellier. Les plus méritants sont admis au Collège Saint-Mathieu, fondé par Urbain V en 1369. Les médecins exercent leurs activités au sein d'un territoire qui regroupe plusieurs cantons. Contrairement aux notaires, ils n'habitent pas la campagne et ils visitent les villages montés sur une mule, un cheval ou un cabriolet léger à partir de 1830. Jules Barbot (1876-1918) est le premier membre du corps médical à utiliser en 1906 une automobile.

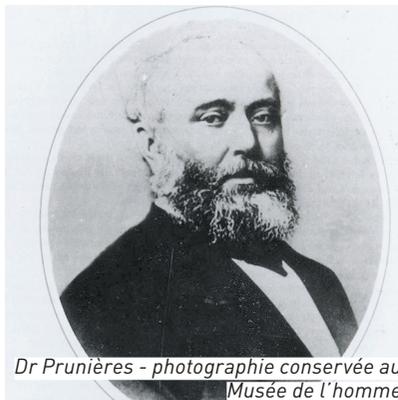
À leur mission principale, les soins aux malades se sont ajoutés des activités paramédicales : expertises judiciaires, lutte contre les épidémies, mise en place de services d'hygiène dans les prisons, les écoles, les casernes, création des dispensaires... Les médecins sont aussi des passionnés. La recherche historique,



les sciences, la théologie, la politique sont autant de domaines dans lesquels ils exercent leur talent.

QUE FONT-ILS ?

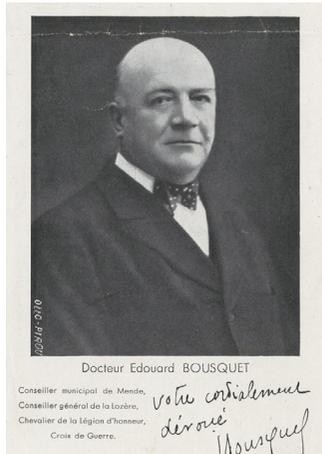
La Lozère a connu de nombreuses célébrités médicales. Des trépanations crâniennes y furent pratiquées dès la Préhistoire (4000 av J.C.). Le docteur marvejolais Barthélémy Prunières (1828-1893) est l'un des premiers à les avoir étudiées devenant ainsi l'un des précurseurs de la paléopathologie. Il est mort en médecin de campagne, pris dans une tourmente de neige sur l'Aubrac après la visite de ses malades. Au Moyen-Âge, le chirurgien Guy de Chaulhac (v. 1300-1368), maître en médecine de l'Université de Montpellier, s'installe à Avignon. Médecin des papes, plus particulièrement celui de son compatriote Urbain V, il rédige un ouvrage « la Grande Chirurgie » qui réunit toutes les connaissances



Dr Prunières - photographie conservée au Musée de l'homme

médicales et chirurgicales de son temps enrichies par les résultats de ses propres expériences.

Le dr. Hippolyte Blanquet (1773-1849) natif de Javols est connu pour son dévouement dans la lutte contre le typhus qui contaminait Mende en 1805-1810. Il soigne gratuitement les malades et leur fournit souvent des médicaments. Il est nommé administrateur de l'hospice de Mende, puis intendant des eaux thermales de Bagnols-les-Bains. Théophile Roussel (1816-1903), incontournable médecin philanthrope, Président de l'assemblée départementale, député, sénateur, académicien, son nom demeure attaché à de nombreuses lois sociales. En 1846, le dr. Aristide Barbot (1827-1861), pratique pour la première fois à Mende une opération



Dr Edouard Bousquet ADL 2 Fi

sous anesthésie par l'éther, quelques mois avant sa généralisation à Paris. C'était à Mende au mois d'août, juste avant qu'elle soit effectuée aux États-Unis (16 octobre 1846). Le dr. Jules Daudé (1830-1893) est parmi les premiers médecins à avoir pu mener de front son métier et une carrière politique. À Marvejols, médecin des riches comme des pauvres, sa réputation déborde dans tout le département. Elle s'explique par un diagnostic très sûr qui tient compte de la constitution du malade, de son âge et de son hérédité. La confiance qu'il inspire est à la hauteur de son talent. Médecin-chef de

Bon pied, bon oeil !

En abordant les thèmes de la santé et de la médecine en Lozère du Moyen Âge à nos jours, les Archives départementales ont d'abord souhaité mettre en valeur les immenses progrès réalisés au fil des siècles dans le domaine médical. L'objectif est également de montrer l'incroyable richesse des fonds d'archives sur ce sujet.

> Nombre de panneaux : 12

> Taille : 70 x 100 cm



l'hôpital, il est aussi maire, conseiller général. Le vétérinaire langonnais Pierre-Victor Galtier (1846-1908), consacre ses recherches au vaccin rabique dont il est le précurseur. Mais elles sont éclipsées par la gloire de Louis Pasteur. Le professeur Henri Rouvière (1872-1952), originaire du Bleymard, est surtout connu par l'ouvrage qu'il rédige en 1930 sur l'anatomie humaine et qui a servi de référence dans tous les milieux médicaux.

ET PLUS RÉCEMMENT...

Plus proches de nous, saluons la mémoire d'Édouard-Marius Bousquet (1879-1954); d'Ernest de Framond (1886-1974), Président du Conseil de l'Ordre des médecins pendant 12 ans, fondateur du Préventorium d'Antrenas; de Charles Morel (1893-1968), Chef de service de la maternité de Mende, résistant pendant la dernière

guerre, archéologue-préhistorien, maire, Conseiller général, sénateur; Pierre Delmas (1911-1970); Michel Monod (1934-1992); Jean-Jacques Delmas (1938-2010), maire, conseiller général, député; et plus récemment Lucien Vidal (1924-2016), chirurgien, chef du service chirurgie à l'hôpital de Mende. Nous avons gardé pour la fin le Docteur Agnès Masson, la seule femme de cette longue liste qui a dirigé l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban de 1933 à 1936. Elle l'a réorganisé entièrement et fait de l'ancien établissement, non une garderie mais un véritable hôpital pour toujours améliorer la vie des patients. Ses successeurs ont poursuivi son œuvre. La Lozère doit beaucoup au dévouement, à l'esprit de sacrifice et au dynamisme du corps médical. ■



Budget 2017 : des choix pour l'avenir

Le deuxième budget de notre mandature vient d'être voté et nous nous félicitons du travail réalisé et des efforts de gestion entrepris. C'est une nécessité de poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement pour répondre aux enjeux du développement de notre territoire et faire les investissements nécessaires.

Malgré un contexte financier difficile qui repose sur la convergence d'une triple contrainte : la hausse continue des dépenses sociales - notamment les Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) -, la baisse de l'autonomie fiscale des Départements et la baisse de la dotation globale de fonctionnement, nous faisons encore le choix cette année de ne pas augmenter les impôts, afin de préserver le pouvoir d'achat des Lozériens. Cela est possible grâce à des efforts en interne et à deux aides exceptionnelles du gouvernement.

Dans ces temps d'incertitude quant à l'avenir, en cette période électorale tourmentée et inquiétante, le Département reste le ciment de la cohésion sociale par la mise en œuvre de ses politiques de solidarité, le garant des équilibres territoriaux par l'accompagnement et le soutien

aux projets des communes et communautés de communes, l'échelon de proximité indispensable pour répondre aux besoins des populations et agir contre les fractures territoriales. Concrètement, 2017 verra le démarrage des travaux pour le Très Haut Débit, la mise en place des politiques Jeunesse, Culture, le développement de nos politiques publiques engagées depuis 2015 sur l'attractivité, le tourisme... et la poursuite de toutes nos missions et dispositifs.

Ces projets, ces actions concrètes en faveur de tous n'existeraient pas sans les femmes et les hommes qui les mettent en œuvre. Contrairement à certains, nous portons haut l'exigence d'un service public de qualité et nous savons grand le besoin pour les Lozériens de l'engagement des fonctionnaires territoriaux. C'est aussi pourquoi 2017 verra l'installation des agents du Département dans un lieu unique, améliorant considérablement leurs conditions de travail et l'adaptation de l'administration aux défis de notre temps.

Groupe Avenir Lozère B.Palpacuer, Président
R.Aigoïn, L.Beaud, H.Boyer, P.Brémont, F.Courtès,
B.Durand, S.Malige, M.Manoa, JC Moulin, S.Pantel

Une belle aventure commence !

En termes de développement économique et d'attractivité, vos élus ont trouvé une formule qui doit permettre à l'avenir d'être encore plus efficace. Oui, certainement, car la Région Occitanie, le Conseil Départemental Lozère, les 10 Communautés de communes, les trois chambres consulaires et les associations territoriales forment tous ensemble un seul tour de table, une entrée unique en quelque sorte.

C'est parfait à mon sens pour le développement de nos entreprises, pour l'accueil de

nouvelles populations, et par voie de conséquence pour le dynamisme de la Lozère. Tous, autour de la table, nous avons mis une réelle bonne volonté pour que ce dispositif installé dans le bâtiment de Polen à Mende voit le jour.

Tous, nous restons mobilisés pour que ce dispositif fonctionne durablement. C'est le printemps ! Le temps du renouveau !

Laurent SUAU, Président du **Groupe Ambition Lozère** au Conseil Départemental de la Lozère

Retards de paiement des Fonds européens

Avec la nouvelle loi NOTRe, la compétence économique a été retirée au Département au profit de la Région. Ce qui est fort dommage car désormais les projets locaux d'envergure sont excessivement dépendants des financements au niveau de la Région, et des financements européens tels que LEADER, FEDER etc. Or, voilà déjà plus d'un an que le Groupe d'Opposition met en garde contre les retards de paiements de fonctionnement des organismes locaux tels que le Pays du Gévaudan, le Pays Causses et Cévennes et le GAL Terres de Vie etc. qui en font les frais - ceux-là mêmes qui sont en charge d'accueillir et d'accompagner les porteurs de projets ! Ces mêmes projets sont en attente de financement. Nous sommes à la 3ème année de programmation, soit à mi-parcours de programme. Comment demander une enveloppe complémentaire alors qu'à ce jour aucun crédit n'a été affecté ? Tout ceci met en grande difficulté les porteurs de projets, et directement les projets en péril. C'est une situation complètement inédite. Il s'avère que l'Union Européenne n'est pas en faute, car elle a versé ces fonds à la France. Ces fonds sont vraisemblablement maintenus à Bercy, afin de mieux maquiller les chiffres de ce quinquennat catastrophique. Comme réponse de la part des organismes de paiement, il s'agirait d'un dysfonctionnement du logiciel Osiris, ce qui paraît bien peu probable et encore moins réaliste. Pire encore, les financements de la Région sont conditionnés en tant que paiements associés aux versements de ces fonds européens. Ceci aggrave d'autant plus la situation...

En parlant de la Région, la Lozère en demeure malgré tout le parent pauvre. En effet, qui a vu M. René Moreno en Lozère, celui-là même à qui on a offert un siège pour défendre notre département ?

Le groupe d'opposition Droite, Centre et Indépendants Ensemble pour la Lozère
suivez l'actualité du groupe sur
Facebook « Ensemble pour la Lozère »



SPORT - TRIATHLON FitDays sur le Mont-Lozère

Le Circuit FitDays MGEN fait étape cette année au Château de Castanet le 8 juillet. Il met en valeur le triathlon, ce sport fabuleux, synonyme d'équilibre et de bien-être, une réponse moderne pour motiver chacun à mieux manger et mieux bouger. Champions de la discipline, initiés, débutants et enfants, tous peuvent se trouver sur une épreuve qui leur convient...
> www.fitdays.fr

Histoire

Médiévales du Malzieu

LE MALZIEU / Du 26 au 28 mai 2017 /

Plongez dans « la légende du Roi Arthur ». Au détour des ruelles de la cité Médiévale, vous pourrez assister à de nombreux spectacles et déambulations : musique, théâtre, humour, magie, art du cirque et jonglerie. En tête d'affiche, se tiendra un grand spectacle équestre nocturne sur la légende du roi Arthur, vendredi et samedi soir (payant).

> Vous retrouverez également comme chaque année ses parades, sa pièce de théâtre, ses démonstrations de vieux métiers, ses campements médiévaux, son tournoi d'archerie, son marché, ses jeux, son parcours d'activités pour les enfants et ses tavernes



plus d'infos sur
lesmedievalesdumalzieu.org



THÉÂTRE BATEAU

Une belle échappée onirique mêlant marionnettes lumineuses, théâtre d'ombres, sand-art et musique, Bateau aborde les thèmes du voyage en mer et de l'émancipation de l'enfance avec un texte à la fois simple pour les petits et philosophique pour les plus grands.

> **Mende**

/ Espace des Anges
JEUDI 4 MAI - 18h30

SPORT Course des Jonquilles

De l'Entente Nasbinals - Fournels

> **Fournels**

SAMEDI 6 MAI

THÉÂTRE Elle pas princesse, lui pas héros

Spectacle co-accueilli avec les foyers ruraux. Dans cette pièce sensible, Magalie Mougel et Johanny Bert démontent non seulement les clichés de l'enfance, ils portent la réflexion sur les attentes adultes auxquelles sont soumis les enfants.

> **Vialas** / 9 MAI

> **St Etienne VF** / 10 MAI

> **Pourcharesses** / 12 MAI

> **Le Bleymard** / 13 MAI

> **Florac 3 rivières** / 14 MAI

SPORT 11ème Course des Mouflons

Parcours nature vallonné de 12 km et randonnée.

> **Chamberboux**

SAMEDI 13 MAI

FESTIVAL Lignes de Partage

Pour promouvoir la «biblio-diversité», rencontres avec des auteurs et illustrateurs contemporains, accueil d'éditeurs indépendants, spectacles, lectures,

> **Florac-Trois-Rivières**

/ DU 13 au 14 MAI

SPORT 20ème Gévaudathlon

Raid multi sports, comptant pour la 7ème manche du Challenge National des raids Multisports de Nature.

> **Marvejols**

Du 25 au 27 MAI

www.gevaudathlon.com

METIERS ET SAVOIR-FAIRE Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Avec visites de la cité, du musée des ursulines et de l'église collégiale St Hippolyte du Malzieu. Et les artisans ouvriront leurs portes.

> **Malzieu** / SAMEDI 17 JUIN



Color'Villefort

Inspirée de la fête HOLI en Inde, qui célèbre l'arrivée du Printemps, la Color'Villefort est une course pédestre de 5km non chronométrée durant laquelle les coureurs sont aspergés de poudre colorée.

La 1ère course du genre en Lozère aura lieu à Villefort dès 14h30.

Inscriptions au 06. 72.21.51.12

> **Villefort**

/ SAMEDI 13 MAI



17ème Fête du Pélardon à Ste Croix VF

Le Pélardon, c'est le fameux petit fromage de chèvre au lait cru qui a obtenu l'AOC en 2000. Toute la journée, marché de producteurs locaux et d'artisans, présentation de caprins, démonstration de savoir-faire / DIMANCHE 30 AVRIL

La Lozère

pousse
le bouchon

À LYON
PLACE CARNOT

DU 12 AU 14 MAI
2017

Plus d'infos sur lozere.fr

SOIRÉE GUINGUETTE -- ANIMATIONS GRATUITES
PRODUITS LOCAUX -- SPORTS NATURE
TOURISME

